



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 octobre 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-CA37-02

Attribution du marché de « mise au rebut des équipements de Télécommunications »

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois octobre à onze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Pascal PLANTE, Jean-Pierre CHABRIAT, en distanciel
Maya CESARI, en présentiel

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Fabrice AHHOI, en présentiel

Représentante de la pairie Régionale :

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Alain ABADIE, Lorraine NATIVEL

Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOU

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Représentante de la pairie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 29/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-20241023-DEL IBCA230C

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération N°2023-CA33-04 relative à l'accord de principe de lancement du marché de « mise au rebut des équipements obsolètes du réseau Gazelle »,

VU le présent rapport 2024-CA37-02_Attribution du marché de mise au rebut des équipements de Télécommunications,

SUR Proposition du Directeur de la Régie Réunion THD,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver l'attribution du marché de mise au rebut des équipements de Télécommunications à SUEZ RV Réunion, pour un montant de 79 914 € H.T et avec un maximum de commande de 150 000 € HT.

ARTICLE 2 :

D'autoriser le directeur de la Régie Réunion THD à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur

Le Président de Réunion THD

Normane OMARJEE



Réunion THD

Immeuble Emilie HUGOT
1 Rue Emilie HUGOT - Technopole
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170